

## Corrigé

1. Une arête correspond à une paire de points : il y en a  $\binom{n}{2}$ , soit  $\frac{n(n-1)}{2}$ .
2. Une arête correspond à un couple  $(a; b)$  où  $a$  est un point du groupe de taille  $k$  et  $b$  un point du groupe de taille  $n - k$ . Le nombre d'arêtes tracées vaut donc  $k(n - k)$ .